

Compte-rendu affiché à l'école du Breuil

Et transmis au représentant de l'état

Conseil d'Administration - Séance du 18 juin 2020

Compte-rendu sommaire de séance - votes

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'école du Breuil s'est réuni en visio/audio conférence le jeudi 18 juin 2020, sous la présidence de Madame Pénélope KOMITES.

Convocation a été adressée par la présidente du conseil d'administration à chacun des membres du conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

Sont **présents** à la séance les membres suivants :

Représentants du Conseil de Paris : Mme Pénélope KOMITES, Mme Annick OLIVIER, Mme Joëlle MOREL et Mme Raphaëlle PRIMET,

Personnalités qualifiées : Mme Sophie REVEL-MOUROZ (UNEP)

Représentants des apprenants : M Maxime PERROT,

NB : Une feuille d'émargement sera envoyée pour signature à chacun des membres présents.

Membres absents ayant donné pouvoir :

Personnalités qualifiées : M Nicolas DURAND (AAEE) pouvoir à Mme MOREL, M Marc LOISELEUR (apprentissage) pouvoir à Mme OLIVIER et M Jean-Claude LONCLE (Agro Paris Tech) pouvoir à Mme Sophie REVEL-MOUROZ.

Autres membres absents :

Représentants du Conseil de Paris : Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M Didier GUILLOT, M Alexandre VESPERINI, Mme Valérie MONTANDON et Mme Édith GALLOIS

Personnalités qualifiées : M. Jean-Pierre GUENEAU, M Grégoire BLEU (*représenté par Mme BARCAT, mais sans droit de vote*).

Représentants des apprenants : M Axel FAVET

Après avoir constaté le quorum des membres présents : 9 membres, la présidente du conseil d'administration ouvre la séance à 11h20

Mme MOREL Joëlle, (Qualité : Conseiller de Paris est désignée secrétaire de séance par les membres du conseil d'administration à l'unanimité.



Préambule par Mme KOMITES : Sur le caractère d'exception de ce CA, compte-tenu de la pandémie, des impératifs de calendrier électoraux et des obligations budgétaires.

Ratification de la procédure d'urgence :

Recueil des avis non formel : Sur 9 votes

Favorables : A l'unanimité

Défavorables : 0

Abstention : 0

La procédure d'urgence fait – ne fait pas l'objet d'un consensus à l'unanimité

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 février 2020.

a : Compte-rendu intégral des débats :

Observations :

Votes :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1 abstention (M DURAND)

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

b : Pour info : compte-rendu des votes de la séance du 11 février 2020

Points 2 et 3 :

Pour les deux points suivants, conformément aux règles légales (application du L 2121-14 du CGCT), la présidence du conseil est déléguée à une autre personne de façon à donner quitus à la présidente du CA pour sa gestion passée. (De ce fait, Mme KOMITES peut participer aux débats, mais ne participe pas aux votes)

Approbation de passation de Présidence de séance à Mme OLIVIER sur les délibérations CG et CA

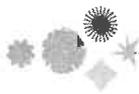
2 et 3 : CG et CA

Présentation par Alexandre HENNEKINNE, qui présente d'abord les deux points qui sont liés : Compte de gestion et compte administratif.

Éléments :

Sur le fonctionnement :

- Dépenses non réalisées – ex- restauration
- Dépenses non réalisées en personnel (liés aux postes vacants notamment, ou des dépenses budgétées non utilisées)



Sur l'investissement :

- Excédents lié à la réserve du fonds de roulement et à des travaux d'investissement non réalisés

Observations :

2 - Compte de gestion 2019 (Délibération EdB 2020-11)

Votes :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1 M DURAND

Le compte de gestion est adopté à la majorité

3 – Compte administratif 2019 (Délibération EdB 2020-12).

Observations :

Votes :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1 – M DURAND

Le Compte Administratif est adopté à la majorité

Mémo – important :

A l'issue de ce conseil, deux documents seront envoyés aux membres du CA, afin d'être contresignés :

- *Une feuille d'émargement*
- *Le compte administratif (signé en premier lieu par Mme Annick Ollivier, puis envoyé par mail aux membres votants du CA pour contre-signature.*

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente annonce la clôture de séance à 11h50

Le 18 juin 2020

Mme Pénélope KOMITES
Présidente du Conseil d'Administration
De l'École du Breuil